

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 12

Artikel: Sport militaire
Autor: Poudret, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SPORT MILITAIRE

Nos courses militaires sont-elles en voie de progrès ?

Voilà une question à laquelle beaucoup de gens répondront d'une façon négative. Non ! diront-ils, elles ne progressent pas ; elles restent stationnaires ; la qualité des chevaux s'est, il est vrai, améliorée, l'organisation a fait quelques progrès peut-être, mais le nombre des concurrents n'a pas augmenté et c'est cependant l'essentiel. On est las de voir toujours les mêmes noms figurer sur les programmes depuis des années ; les jeunes, dont le cœur devrait bondir dans la poitrine à la vue d'un pur-sang, restent froids. Une foule d'officiers de cavalerie entre 20 et 30 ans pensent qu'en arborant, le jour des courses, une superbe cocarde, ils ont suffisamment prouvé l'intérêt qu'ils portent à ce genre de sport. D'autres enfin se retranchent, avec une expression où se peint le regret le plus vif, derrière leurs 80 kg. avec des : « Ah ! si j'étais plus léger ! » à vous fendre l'âme !

Voilà ce qu'on entend couramment. Il y a même des grincheux qui voudraient rayer des programmes les courses militaires sous prétexte que les concurrents manquent. Ils oublient, ceux-là, que les champs dans les courses civiles ne sont pas plus nombreux. N'a-t-on pas vu à plusieurs reprises, ces dernières années, des courses internationales avec allocations de près de 2000 fr. disputées par trois chevaux ?

Quoi qu'il en soit, les pessimistes que nous avons entendus plus haut n'ont pas entièrement tort ; il y a trop peu de partants dans nos steppes pour officiers. Il s'agit donc d'examiner la situation, de voir d'où vient le mal. Ceci fait, le remède sera vite trouvé, car ce n'est pas dans un manque de goût pour l'équitation hardie qu'il faut chercher la cause des trop nombreuses abstentions que je déplore pour mon arme. Je crois, au contraire, que jamais peut-être le goût du cheval de

sang et des beaux galops dans le terrain n'a été, chez nous, aussi vif qu'aujourd'hui.

Il y a donc, à côté d'une certaine part de mollesse et d'indifférence, qu'il est juste de reconnaître, des raisons qui retiennent nos officiers loin des champs de courses.

Le bon public des tribunes et de la pelouse s'imagine volontiers qu'il suffit, pour courir, de posséder un cheval quelconque dans son écurie, un tapis de courses et une cravache ; qu'on n'a qu'à sortir le tout au moment voulu, se mettre en selle et partir.

Ce n'est pas tout à fait aussi simple. Si vous le voulez bien, nous allons examiner rapidement le travail et les difficultés qui attendent le cavalier animé de la passion des courses.

Tout d'abord il lui faut un cheval *de sang*. Le temps n'est plus où, étant donnée la médiocrité de l'ensemble, un cheval de moyenne qualité, galopant un peu, avait beaucoup de chances de cueillir des lauriers.

Actuellement on marche vite, chez nous aussi, on voit courir sur nos hippodromes des chevaux d'une classe bien supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ou dix ans.

Si nous prenons les courses pour chevaux de demi-sang, nous les voyons toutes gagnées par des animaux d'origine douteuse, en tous cas des sujets infiniment plus près du sang que ne le sont les montures de nos officiers. La certitude d'être battu éloigne d'emblée une foule de jeunes qui sans cela se mettraient certainement de la partie.

En ce qui concerne le pur-sang, dont l'acquisition en tant que cheval de courses est infiniment plus facile que celle du demi-sang, voyons ce qui en est.

En Suisse on n'a que très exceptionnellement l'occasion de trouver ce qui convient ; il faut avoir recours à l'étranger, se rendre en Angleterre ou en France où le pur-sang foisonne. Là cependant l'opération n'est pas facile ; grâce à la profusion énorme de courses, tout cheval qui galope un peu a des chances de gagner son avoine et même de décrocher, un jour ou l'autre, un prix assez coquet. Il n'y a donc aucune raison pour qu'il soit cédé, s'il est sain, à un prix modéré, c'est-à-dire en rapport avec nos circonstances et avec la nature de nos courses. Chez le marchand, la moindre rosse est chère ; en n'ayant aucune relation on a peu de chances de pouvoir acheter autre chose qu'un éclopé dans une écurie d'entraîne-

ment. Les épreuves à réclamer offrent, pour celui qui suit assidûment et longtemps les courses, de bonnes occasions, mais nécessitent un long séjour sur place et ce sont toujours des acquisitions assez coûteuses. Les ventes publiques présentent peut-être, à côté d'occasions exceptionnelles, le maximum d'aléa. Par contre, l'achat d'une réforme d'écurie de plat est souvent avantageux, mais à la condition de consentir à se mettre sur les bras un animal fort jeune et qu'il faut attendre.

On voit par là les difficultés que rencontre celui qui sans « tuyaux » prétend acheter à l'étranger un cheval de courses. A moins d'une chance exceptionnelle, ce n'est qu'après beaucoup de mécomptes qu'il se procurera à un prix abordable l'animal cherché, et cela moyennant passablement de flair.

Le transport se fait facilement, moitié tarif et grande vitesse tant que le cheval voyage en France, tarifs élevés et vitesse plus que petite sitôt la frontière suisse franchie !

J'admets que le cheval est enfin arrivé, sain et sauf, à domicile après un arrêt, à la frontière, qui n'a pas excédé deux jours. Il s'agit maintenant de l'entraîner et là nous nous heurtons, à mon avis, à l'obstacle principal que rencontre sur sa route l'officier qui veut courir.

A part quelques endroits privilégiés, fort rares dans notre pays, il y a une difficulté énorme à trouver un terrain qui se prête, sans trop de danger pour les jambes d'un cheval, à un entraînement sérieux. Certaines places d'armes, Zurich par exemple, sont, en été, tout à fait impossibles. Il faut chercher ailleurs, traiter éventuellement avec des paysans qui ont naturellement des idées tout autres sur la destination de leurs champs et prairies et auxquels ce sport ne dit rien qui vaille.

Il faut en définitive le plus souvent se contenter d'un terrain exigu, dangereux pour les jambes du cheval et faussant tout le travail.

En outre, ce « Bagatelle » improvisé sera parfois fort éloigné, d'où grande perte de temps.

Admettons cependant, qu'après beaucoup de peine, cette difficulté soit aussi surmontée et qu'on se trouve disposer d'un terrain à peu près convenable, ni trop dur ni trop mou, avec un minimum de taupinières, et pas trop ondulé ; il s'agit maintenant de trouver le *temps* de préparer son cheval.

Pour un entraînement un peu sérieux il faut compter deux

mois au moins, deux mois d'un travail des plus intéressants et des plus profitables, mais aussi singulièrement absorbant. Il ne suffit pas, en effet, de donner chaque jour ou tous les deux jours un galop, il faut faire du travail lent qui exige du temps ; il faut surveiller la nourriture, l'appétit, inspecter quotidiennement les membres du cheval, l'étudier, le suivre en un mot. S'en remettre pour cela à un domestique, si bon soit-il, est indigne d'un vrai cavalier ; c'est s'exposer en outre, inévitablement, un jour ou l'autre, à un accroc ; l'œil du maître est ici tout à fait indispensable.

En admettant le cas d'un homme occupé, il faudra qu'il travaille son cheval, le matin, avant de se rendre à ses affaires ; il lui faudra trouver en outre, dans la journée, le temps nécessaire pour visiter et suivre son « crack » à l'écurie. L'officier en service en sera logé à la même enseigne ; avant le travail du matin, et chacun sait que dans la cavalerie on ne fait guère la grasse matinée, il devra avoir donné son travail quotidien à son cheval, ce qui porte la diane à une heure plutôt matinale et cela pendant toute la saison. C'est une vie un peu sévère, qui demande une certaine dose de patience et d'énergie, sans compter qu'elle n'est pas exempte de soucis, car que d'accrocs peuvent survenir jusqu'au dernier moment qui réduisent à néant toutes les espérances et le fruit du travail le plus consciencieux !

Enfin le grand jour va arriver ; le cheval est en muscles ; il est frais, prêt à la lutte ; on l'embarque, il part... ou plutôt ne part pas, car il semble y avoir un accord touchant entre nos différentes lignes de chemins de fer pour faire goûter aux chevaux le plus longtemps possible les douceurs d'un séjour en wagon¹.

Pour eux, tous les trains, même les plus lents, sont bons, les arrêts fréquents et interminables ! Relégués au fond d'une voie de garage avec un convoi de bœufs d'Italie, nerveux et grattant du pied, ils attendent dans un wagon surchauffé qu'un monsieur à casquette rouge veuille bien penser à eux et les remettre en route. Ils ont pourtant largement payé leur place, les malheureux animaux ! N'ayez au moins pas la naïveté

¹ Un cheval embarqué à 5 heures du matin à Zurich est débarqué à Genève à 11 1/2 heures du soir. Deux jours après, pour le retour, le trajet ne peut s'effectuer dans la journée, le cheval est débarqué à Aarau tard le soir et n'arrive à Zurich que le lendemain vers midi ! Sans commentaires, comme disent les journaux !

de croire qu'un cheval militaire, c'est-à-dire estimé à l'année, allant prendre part à une course militaire puisse avoir la faveur de la demi-taxe. Il n'en est rien et à plus forte raison non plus lorsqu'il s'agit du cheval d'un officier qui ne se trouve pas en service. Les déplacements entraînent en conséquence de grands frais, et sont parfois l'occasion de bien des ennuis ; mais on touche au but. Tout s'oublie dès que le drapeau rouge est abaissé. La partie qui a nécessité le travail acharné de plusieurs semaines se joue en quelques minutes !

Après tout ce que nous venons de voir on comprend mieux, me semble-t-il, que celui qui estime n'avoir qu'une chance minime de réussir, préfère s'abstenir, et personne ne peut trop l'en blâmer.

Voyons maintenant si, en faisant quelques changements dans l'organisation de nos courses, on n'arriverait pas à les rendre plus accessibles.

Depuis quelques années nos officiers de cavalerie ont l'obligation d'acheter leur cheval de service à la Confédération aux mêmes conditions que la troupe. Jusqu'ici le sang a manqué généralement, mais il y a de bonnes raisons de croire que par la suite nos officiers seront pourvus de chevaux excellents, qu'un galop de course sur 5000 m. n'effrayera pas. Il semble dès lors qu'à ce changement radical dans le système de remonte doive correspondre un changement dans l'organisation ou plutôt dans les conditions de nos steppes militaires et qu'il serait naturel de créer des épreuves pour les chevaux de service « nouveau style », c'est-à-dire *pour tous les chevaux achetés à la Confédération*.

Ces animaux auront, à peu de chose près — ceux destinés aux cavaliers de poids léger et moyen, — le même degré de sang, la même classe ; ils pourront donc sans risque d'essuyer trop d'échecs être entraînés et courir. En outre ce système aura l'immense avantage d'écartier les chevaux douteux, « truqués », pur-sang tronçonnés ou affublés de papiers plus ou moins authentiques.

On en aura fini avec les discussions irritantes qui ont agité si souvent le monde des courses ces dernières années.

Afin d'augmenter les chances de chacun, il faut une échelle de poids suffisamment élastique, si je puis m'exprimer ainsi ;

commencer par 68 kg. pour finir à 80, cela suffira à égaliser les différences de classe qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne seront pas aussi marquées qu'avec le système actuel.

Le dernier règlement sur les courses militaires a introduit une règle avec laquelle je me déclare en désaccord complet. L'art. 7 dit que les chevaux ayant gagné trois courses ne pourront plus courir ; pour un officier obligé en principe de garder dix ans son cheval, c'est peu que de gagner trois fois ; je proposerais donc qu'un cheval ne puisse gagner plus de trois premiers prix la *même année*. Il y aura par conséquent chaque saison un certain nombre de courses dans lesquelles des concurrents moins heureux auront de meilleures chances de succès, on arriverait de la sorte à encourager bien des jeunes, tout en permettant à l'officier qui possède un très bon cheval d'en profiter pour courir chaque année.

A côté de ces courses-là, qui formeraient une sorte de stage, il faut conserver, cela va sans dire, les courses pour tous chevaux, c'est-à-dire *les épreuves pour pur-sang*.

Les courses appellent forcément le pur-sang. Il ne faut pas oublier que plus nos officiers monteront cet animal tout muscle et tout nerf, mieux cela vaudra. Sur ce cheval seul on apprend ce qu'est le vrai galop ! Mais, là encore, je crois que si l'on veut augmenter le nombre des concurrents, il faut prévoir quelques modifications. Au risque de passer pour paradoxal, j'estime que ce n'est qu'en se montrant un peu exclusif qu'on arrivera à avoir plus de monde au start.

Je m'explique : actuellement le pur-sang qui a déjà gagné à l'étranger passablement d'argent, qui a été entraîné par un entraîneur public, peut prendre part à nos courses militaires, du moins sur presque tous nos hippodromes et cela *sans porter aucune surcharge*.

On arrive de la sorte à ce résultat qu'un cheval ayant gagné 10 000 fr. à Auteuil ne sera pas surchargé, tandis que celui qui aura remporté, à Berne, par exemple, un prix de 500 fr., plus, il est vrai, une bride d'ordonnance, le sera ! Il faut donc que l'argent gagné en obstacles à l'étranger dans la ou les deux dernières années, comme on voudra, compte pour fixer le poids à porter.

En outre, si nous voulons avoir des concurrents, il faut chercher à égaliser davantage la classe des chevaux. Cela est possible, dans une certaine mesure naturellement, en n'admet-

tant que ceux n'ayant pas, dans les deux dernières années, gagné à l'étranger une course d'obstacle d'une valeur de plus de X francs, 4000 par exemple. On ne verrait plus de la sorte le cheval de 8000 francs courir en compagnie d'un modeste cheval de prix à réclamer. Une moindre classe devenant suffisante pour courir chez nous, les prix d'achat seraient moins élevés *d'où augmentation du nombre des coureurs.*

Enfin il serait naturel d'exiger, comme cela se fait actuellement en France, que l'officier lui-même ou un camarade entraîne sa monture et non un spécialiste, ce qui, je le reconnaît, arrive assez rarement chez nous.

Notre règlement sur les courses militaires déclare, toujours dans son malencontreux article 7, que tout cheval ayant gagné 2500 francs dans des courses d'officiers n'est plus qualifié. Ce maximum est trop bas, il n'aura pour conséquence que l'importation de rosses ; il faudrait le porter à 4 ou 5000 fr.

Là encore, naturellement, il faut une large échelle de poids. Pourquoi commencer à 75 kg. dans une course où il n'y a que des pur-sang en présence ? Dépasser 80 kg. avec les terrains que nous avons et les prix moyens que l'officier peut mettre à un cheval de course serait dangereux. On en est du reste bien revenu de ce système en France. Beaucoup de gens compétents font remarquer combien il est illogique de faire courir des chevaux de 2000 ou 2500 francs avec 85 kg. sur le dos. Ils attribuent à ce fait la plus grande partie des chutes mortelles qui se sont produites ces dernières années. Entre 68 et 80 kg. il y a une marge largement suffisante.

* * *

Et la question des prix ?

Il est certain que chaque société doit rester libre d'agir dans la limite de ses moyens. Je crois cependant qu'il y aurait certains principes à fixer. D'abord, pour les courses de chevaux de service, il n'y a pas lieu de créer des prix aussi élevés que ceux des épreuves pour pur-sang. L'officier n'a pas fait de gros sacrifices pour l'acquisition de son cheval de la Confédération. Il en est autrement de celui qui a acheté un pur-sang en vue des courses. Il est juste de lui en tenir compte.

Ensuite, afin d'encourager le cavalier dont le cheval est inférieur aux autres, il serait indiqué de ne pas introduire une trop grande différence entre le premier et le deuxième ou

troisième prix, et de créer, partout, ainsi que cela se fait déjà dans certaines réunions, un quatrième prix destiné à couvrir, *au moins*, les frais de déplacement. Il faudrait en outre augmenter le nombre des prix « d'honneur ». Ces derniers, si modestes soient-ils, font grand plaisir et constituent un souvenir durable des belles journées de course.

* * *

Je viens de parler des frais de déplacement. Ici nous touchons à un point sur lequel il est grand temps d'insister. Ne pourrait-on pas diminuer les dépenses qu'entraîne toujours un sport, déjà très coûteux par lui-même, en faisant voyager à demi-tarif les chevaux se rendant à des courses militaires ? Les chemins de fer fédéraux ne feraient pas banqueroute pour autant, et cette mesure serait logique. Il faudrait même assimiler complètement ces chevaux aux chevaux militaires, de façon à ce qu'ils puissent profiter de meilleurs trains et éviter les nombreuses « pannes » dont j'ai parlé plus haut.

Puisque nous en sommes aux propositions, je voudrais en faire une encore concernant l'établissement des champs de courses. Certes, la simplicité est une belle chose, même lorsqu'elle est forcée ; on ne peut pas demander à chaque société de créer un hippodrome comme celui de Genève (résultat pourtant de l'initiative et de la générosité de quelques amateurs). Mais il me semble que, sans frais, il y aurait possibilité de créer des parcours plus réussis que ceux que l'on voit parfois. Bâle nous a prouvé cette année qu'un comité composé non seulement d'organisateurs mais aussi *d'hommes de cheval* pouvait réussir à *improviser* un champ de courses digne de ce nom.

On doit mettre plus de soin à l'établissement des obstacles. Ceux-ci doivent être variés, coulants et cependant suffisamment sérieux pour que l'épreuve ne perde pas toute sa valeur. Il est grand temps de rejeter les haies mal faites, trop mobiles et par cela même dangereuses, qu'en voit encore trop souvent et sur lesquelles il est étonnant que personne ne se soit encore cassé les reins.

Je ne crois pas, par contre, qu'il faille, dans le but d'attirer des concurrents (on a même fait appel aux quartiers-maîtres vétérinaires et adjudants de bataillon), réduire les parcours à une simple promenade à travers des obstacles que

les recrues prennent couramment dans les premières semaines de leur école. Une telle course manquerait de sérieux et ne vaudrait pas le déplacement. Il faut proportionner les obstacles à nos moyens, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est-à-dire à nos aptitudes, médiocres, de cavaliers et à la classe, modeste, de nos chevaux ; mais *il faut se garder aussi de demander trop peu.* Le cavalier et le cheval doivent avoir là l'occasion de montrer « ce qu'ils ont dans le ventre » l'un et l'autre. Les courses sont l'école où se forment les officiers allants et hardis. Si ce but est perdu de vue cela devient un simple jeu, un amusement sans profit pour personne.

* * *

Encore un point sur lequel je désirerais attirer l'attention des organisateurs de nos réunions hippiques.

N'a-t-on pas l'impression parfois qu'on se laisse aller, ici et là, à une sorte de manie des grandeurs ? On veut à tout prix des courses internationales ; on a même parlé, ailleurs qu'à Lucerne, d'un military international !

J'estime que, vu nos circonstances, il y a lieu de rester dans des limites plus modestes. Ces courses soi-disant internationales réunissent, en général un nombre de concurrents aussi restreint que nos courses d'officiers et les gens qui se lamentent le plus sur la décadence des courses militaires se pâment d'admiration en voyant une épreuve, pompeusement décorée du titre d'internationale, disputée par deux pur-sang « domiciliés » en Suisse et... un cheval de dragon !

Je sais bien que dans cette question il faut tenir compte de plusieurs facteurs, les intérêts locaux en particulier. Mais je ne crois pas que jamais bien gros profit soit résulté de ce fait et il me semble que c'est sortir de notre rôle que de nous lancer dans cette voie. Il est évident que je parle surtout au point de vue de l'armée et c'est pour avoir plus de courses militaires que je suis pour la réduction d'épreuves qui, dans notre pays, n'ont guère leur raison d'être qu'à Lucerne.

Encore un point, mais qu'il ne faut qu'effleurer, car il est brûlant ! Les événements déplorables survenus cette année doivent engager les organisateurs de nos courses à étudier *de très près* et d'une façon définitive la question du « gentlemen ». Nos courses d'officiers ne doivent pas être une spéculation.

Tant qu'elles resteront des courses d'officiers il n'y a rien à craindre à cet égard, mais ceux-ci ont le droit d'exiger que parmi les civils admis à se mettre en selle à côté d'eux (je parle des courses pour tous chevaux), il ne se glisse pas un élément qui n'a rien de commun avec le sportsmen ni avec l'amateur.

En ce qui concerne la qualification du cheval du « gentleman » dans ces malheureuses courses mixtes, il y a lieu de le soumettre aux mêmes conditions que le cheval de l'officier, conditions que nous avons énumérées plus haut.

Espérons aussi que par la suite on nous épargnera le spectacle grotesque d'un dragon montant en *plat* son cheval de service contre des pur-sang pilotés par des jockeys de profession ! Il est temps de mettre nos braves chevaux de troupe à l'abri de pareils assassinats !

Et enfin pourquoi l'exemple donné par Genève et la Suisse française en général en fait de concours hippiques n'est-il pas suivi ?

Il y a là aussi un sport dont nous pourrions tirer profit, les poids lourds, les chevaux manquant de train y auraient une excellente occasion de prouver qu'ils sont aussi bons à quelque chose. Quiconque a assisté, une fois dans sa vie, à un de ces merveilleux concours comme on en voit en France et en Belgique, ne peut pas ne pas en être enthousiasmé. En créant chez nous des obstacles sérieux et en organisant quelque chose à l'instar de ce qui se fait dans la province en France, on arriverait à intéresser toute une catégorie de cavaliers qui jusqu'ici ont dormi. Une fois l'affaire en train, il n'y a aucune raison pour ne pas réussir, dans ce domaine, aussi bien qu'à l'étranger. Le tout est de s'y mettre. C'est un sport qui n'exige pas de chevaux spéciaux, qui ne demande pas un entraînement aussi difficile et absorbant que pour les courses, qui en outre a le grand avantage de ne pas occasionner de gros frais et rarement de la casse.

Je suis arrivé au bout du sujet que je m'étais proposé d'esquisser ici. J'ai évité d'entrer dans les détails que pourront traiter de plus compétents que moi. J'ai simplement voulu indiquer dans les grandes lignes les inconvénients qu'à mon avis comporte le système actuel et les mesures à adopter pour donner plus de vie à un sport que je considère comme très important pour mon arme. Qui donc a dit que sans les

courses une cavalerie ne pouvait supporter une longue période de paix?

En tous cas on peut prévoir que celle dont les officiers ne pratiquent plus carrément et journellement le cheval en arrivera fatalement à descendre au rang d'infanterie montée. Il s'agit de prendre garde et de réagir.

Pour l'officier de milices, spécialement, tout ce qui le forcera à monter, à préparer, à étudier, en un mot à vivre avec son cheval, doit être encouragé.

Ce sera pour lui une garantie de rester jeune en selle et de combattre efficacement cette grande ennemie du cavalier, l'obésité. Ce sera aussi le moyen de retarder l'apparition de ce fâcheux phénomène visuel auquel bien peu échappent et qui fait qu'avec l'âge les barrières paraissent plus hautes et les fossés plus larges que lorsqu'on avait vingt ans. Il y a des généraux et des colonels grisonnants dans lesquels on retrouve le lieutenant qui a couru!

POUDRET, capitaine de cavalerie.
